



Luxembourg, le 16 décembre 2025

Madame la Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs Les Échevins,

Dans le cadre du développement des activités du Clausener Syndikat, nous recherchons depuis plusieurs mois un lieu permettant de rassembler nos membres et de renforcer la cohésion au sein du quartier de Clausen. Un espace adapté est indispensable pour assurer le bon fonctionnement de notre association, accueillir de nouveaux membres et contribuer à la vie sociale du quartier.

Lors de nos premiers échanges avec la Ville, l'ancienne école maternelle avait été évoquée comme option. Ce bâtiment, idéalement situé le long du parc, correspondait parfaitement à nos besoins. Dans un premier temps, cette possibilité semblait réalisable, avant de devoir être écartée en mai 2025 en raison de fouilles archéologiques, lesquelles, à notre connaissance, n'ont pas encore débuté.

Dans notre recherche d'alternatives, nous avons identifié deux autres lieux potentiels :

1. L'ancienne école primaire, qui serait en cours de mise à disposition pour un ministère. Dans ce contexte, nous comprenons naturellement que l'intégration du Syndikat n'y serait pas envisageable.

2. Le local du Clausener Theaterfrenn, situé au 93, rue de la Tour Jacob, bâtiment relevant de la Ville selon les informations dont nous disposons. Après consultation des activités publiques de la compagnie, il apparaît qu'aucune représentation n'a eu lieu depuis janvier 2025. Nous pensons donc qu'un partage du bâtiment pourrait être envisagé de manière harmonieuse et raisonnable.

Au-delà de nos besoins propres, il nous semble être dans l'intérêt collectif de faire un usage judicieux des bâtiments communaux. Lorsque certains lieux sont peu pendant de longues périodes, il semble naturel et logique de les mettre à disposition pour des initiatives citoyennes et des associations locales, dans une approche de gestion cohérente et responsable des ressources de la Ville.

Partager un espace existant, plutôt que de chercher à en mobiliser un nouveau, constitue une solution simple, efficace et en phase avec une utilisation réfléchie des infrastructures publiques.

Dans cet esprit, nous sollicitons la possibilité :

- * soit d'utiliser le local du 93, rue de la Tour Jacob,
- * soit d'être orientés vers tout autre bâtiment actuellement sous-utilisé qui pourrait convenir aux activités du Clausener Syndikat.

Disposer d'un espace permettrait non seulement d'assurer de manière stable le fonctionnement du Syndikat, mais aussi de renforcer la vie de quartier, d'encourager les échanges entre habitants et de soutenir les initiatives locales qui contribuent au bien-être de Clausen. Un lieu convivial et accessible représente un véritable point d'ancrage pour la participation citoyenne et le développement positif du quartier.

Nous vous remercions de l'attention portée à notre demande et restons à votre disposition pour tout échange ou rencontre afin d'examiner les possibilités.

Veillez agréer, Madame le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Comité du Clausener Syndikat

Annamaria Ranieri
Présidente

